

La classe de 3^{ème} Prépa-Métiers permet à certains élèves issus de la classe de 4^{ème} de construire un projet de poursuite d'études, vers la voie professionnelle en lycée professionnel ou en apprentissage, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun, avec présentation du DNB (Brevet des Collèges).

PROFILS D'ÉLÈVES CONCERNÉS : élèves de 4^{ème} en **difficulté scolaire** volontaires et **qui ne présentent pas** de comportement perturbateur, d'absentéisme ou de retards répétés. Éléves souhaitant s'orienter vers la voie professionnelle, ayant ou non un projet. Pas de condition d'âge. L'objectif est de se mobiliser pour construire son projet.

PARTICULARITÉS DE CETTE 3^{ème} : un accompagnement accru sur l'orientation post 3^{ème} pour chaque élève, avec environ 5 heures hebdomadaires de découverte professionnelle organisées selon le projet de chaque lycée (connaissance des familles de métier, des filières de formation, visite d'entreprises, de lycées professionnels ou de CFA, aide à la recherche d'employeur pour l'apprentissage...), de découverte des ateliers professionnels du lycée d'accueil, et de 3 à 4 semaines de stage pour découvrir les métiers (au lieu d'un seul en 3^{ème} générale). Ces activités s'ajoutent aux 25 heures d'enseignements généraux.

Le nombre d'élèves est limité à 24, avec des enseignants exerçant au plus près des difficultés de chaque élève.

Exemple d'emploi du temps :

8h	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
9h	Atelier professionnel		EPS	SVT (B)	Mathématiques
10h		Arts appliqués			Anglais
11h		Mathématiques	Anglais (A) Mathématiques (B)	Espagnol	Atelier professionnel
12h	Histoire-Géo	Espagnol	SVT (A) Anglais (B)	Mathématiques	Avenir et réussite professionnelle (A)
13h		Histoire-Géo			Histoire-Géo (B)
14h	Anglais			Technologie	Espagnol (A)
15h				Histoire-Géo	Physique-Chimie
16h	Physique-Chimie	Français			Français
17h		Français			



Cette 3^{ème} se déroule au sein de lycées professionnels, il est donc indispensable que l'élève dispose d'une **certaine maturité** pour s'adapter à cet environnement. Il est aussi important de **prévoir le transport**. **À noter que dans l'Eure, trois établissements disposent d'un internat** (internat garçons Lycée professionnel (LP) Hébert à Évreux, internats mixtes LP Modeste Leroy à Evreux et LP Porte de Normandie à Verneuil sur Avre). **Dans l'Eure-et-Loir quatre établissements disposent d'un internat** (internats mixtes Lycée Jehan de Beauce à Chartres, LP Philibert de l'Orme à Lucé, LP Sully à Nogent-Le-Rotrou, LP Jean-Félix Paulsen à Châteaudun).

Lycées d'accueil possible dans l'Eure :

ANDELYS (LES) - Lycée polyvalent Jean Moulin
 BERNAY - Lycée professionnel Clément Ader
 BRIONNE - Lycée professionnel Augustin Boismard
 GISORS - Lycée polyvalent Louise Michel
 EVREUX - Lycée professionnel Augustin Hébert
 EVREUX - Lycée professionnel Modeste Leroy

LOUVIERS - Lycée polyvalent J.B. Decréto
LOUVIERS - Lycée polyvalent Les Fontenelles
PONT-AUDEMER - Lycée professionnel Risle Seine
VERNEUIL SUR AVRE - Lycée professionnel Porte de Normandie
VERNON - Lycée polyvalent Georges Dumézil

Lycées d'accueil possible dans l'Eure-et-Loir :

CHARTRES - Lycée Jehan de Beauce
CHÂTEAUDUN - Lycée professionnel Jean-Félix Paulsen
DREUX - Lycée professionnel Gilbert Courtois
LUCÉ - Lycée professionnel Philibert de l'Orme
NOGENT-LE-ROU - Lycée professionnel Sully

APRÈS LA CLASSE DE 3^{ÈME} PRÉPA-MÉTIER : à l'issue de la classe de troisième « prépa-métiers », les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. **L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification**, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.

Si la poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une seconde professionnelle ou vers l'apprentissage, rien ne leur interdit la poursuite d'études vers la voie générale ou technologique.

Précisions : les élèves ne découvriront pas forcément l'ensemble des ateliers du lycée choisi. L'objectif n'est pas de se former dans un domaine professionnel particulier. Les élèves pourront réaliser des stages dans les domaines de leurs choix. Ils ne poursuivront pas forcément leurs études dans le même lycée l'année suivante (tous les CAP et Bac pro sont possibles dans n'importe quel lycée ou CFA de l'académie).

RECRUTEMENT

Procédure habituelle : Constitution d'un dossier sous la responsabilité du Chef d'établissement en lien avec le professeur principal et la conseillère d'orientation psychologue de l'Éducation Nationale. Ce dossier comprend : la demande signée des parents (deux vœux de lycée possible), une lettre de motivation de l'élève, un avis des enseignants (compétences et projet de l'élève), le relevé des sanctions et des absences de l'année, un avis du Chef d'établissement, un avis la conseillère d'orientation psychologue de l'Éducation Nationale (entretien obligatoire, si possible avec les parents). La commission d'affectation se réunit sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie courant mai pour décider des élèves qui seront admis. En effet, il existe moins de places que de demandes. Certains élèves pourront se situer en liste d'attente, d'autres acceptés ou refusés. Réponse aux familles en juin.

Si vous êtes intéressé(e) : **contactez le professeur principal de votre enfant.**

Pour en savoir plus, votre enfant peut prendre rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue du collège, Monsieur Perez, en téléphone ou en visio (prendre rendez-vous auprès du professeur principal). Ou **à partir de janvier 2022** avec Madame Dumont au collège (le rendez-vous se prendra à l'accueil). En tant que parent, vous avez la possibilité d'assister au rendez-vous, sauf indication contraire selon l'évolution de la situation sanitaire.

Vous pouvez également vous rendre dans des CIO (Centre d'information et d'orientation) :

CIO d'Évreux
1 Rue Georges Bernard
27000 Évreux
02 32 08 97 46

CIO de Dreux
1 Pl. du Champ de Foire, 28100 Dreux
28100 Dreux
02 38 83 49 76